

Polémique autour de la vente de la maison de retraite

PUBLIÉ LE 03/08/2013

Par Carl HOCQUART

GIVET (08). Débat houleux au conseil municipal jeudi soir concernant la vente de la maison de retraite Val-de-Meuse. Elle a été cédée à la moitié du prix estimé par les Domaines.



Décidément, Claude Wallendorff, maire de Givet, tel le capitaine Haddock avec son sparadrapp, n'en a pas fini avec les problèmes de gestion et de vente des maisons de retraite dans la Pointe. Ainsi, rivalisant avec les hautes températures qui sévissaient à l'extérieur, le thermomètre est vite monté lors du conseil municipal qui s'est déroulé jeudi soir. Après avoir avalisé à l'unanimité quelques dossiers qui n'ont pas porté à discussion, la question des modalités de la vente de la résidence Val-de-Meuse a littéralement mis le feu aux poudres entre Claude Wallendorff et l'opposition menée par Luc Decléf (Givet Autrement).

Encore une fois, au cœur de cette violente polémique donc, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Il s'agit de la résidence Val-de-Meuse, située en centre-ville de Givet et datant de 1994. Un bâtiment vétuste, disposant de 60 lits, qui nécessitent une réfection complète.

La Ville a prévu une extension de cet équipement, financée dans le cadre du contrat de redynamisation du site de défense de Givet, afin de porter la capacité d'accueil à 80 lits. Avec, à la clef, selon le maire, la création d'une dizaine d'emplois. Or « le coût total de l'opération est estimé à 5 millions d'euros », annonce Claude Wallendorff après correctif oral de l'élu durant la séance alors que le rapport affichait un montant de 6 millions.

« Ce n'est qu'une erreur d'un million... pour un professeur de maths c'est grave », grince Luc Decléf. Une somme que « la Ville n'a pas vocation à assumer », poursuit cependant l'édile qui rappelle, par ailleurs, que « le conseil général insiste pour que les murs des Ehpad soient propriété de leur gestionnaire. »

La Ville s'est donc tournée vers la Croix-Rouge, gérante de l'établissement depuis 2012, laquelle s'est associée au groupe Axentia, filiale de la Caisse d'Épargne, en vue de l'acquisition des bâtiments mais aussi de la prise en charge des travaux. Mais alors que le service des Domaines estime le bien pour un montant total de 2 150 000 euros, le maire, après négociations avec les futurs acquéreurs, a accepté de ramener le montant à un million d'euros. Soit moins de la moitié du prix établi par les Domaines. Ce qui fait bondir l'opposition qui voit là « un énorme cadeau avec un prix qui défie toute concurrence ».

Réponse de l'élu, reprenant les arguments avancés par la Croix-Rouge : « Il s'agit de ne pas impacter le prix à la journée pour les résidents qui, sinon, s'élèverait à 900 euros supplémentaires par an. » Mais Luc Decléf n'en démord pas face à ce qu'il considère être une ristourne monumentale en direction, de surcroît, d'une filiale d'une banque (« Bien sûr les banques sont là pour perdre de l'argent ! », ironise-t-il) et destiné à faire payer aux Givetois les erreurs passées du maire.

« C'est la plus grosse escroquerie du quinquennat », s'insurge l'élu d'opposition alors que tous les membres de la majorité lèvent les bras. Malgré les cris de réprobation des quatre membres de l'opposition (Emmanuelle Ferro, Christophe Bertrand et Antonio Calvelo), le texte a été voté. À savoir, la vente à Axentia de la résidence Val-de-Meuse et de l'ancien foyer résidence pour un million d'euros. À charge, ensuite, pour le nouvel acquéreur d'effectuer les travaux et d'en louer la gestion à la Croix-Rouge.



Le journal du jour L'UNION L'ARDENNAIS

Feuilletez le
journal sur
votre
ordinateur

CHOIX DE L'ÉDITION :

Reims

DATE :

03 / 08 / 2013

[Je consulte](#)

 Vidéos